



Ripame

PROJET D'ACCUEIL

RIPAME secteur Argentré-du-Plessis -
La Guerche de Bretagne

Sommaire

Introduction

1. Rappel sur les missions d'un RIPAME

2. Qu'est-ce qu'un espace-jeux ?

- ✓ Les objectifs d'un espace-jeux
- ✓ Le déroulement d'un espace-jeux
- ✓ Les différents espaces proposés dans un espace-jeux
- ✓ Quel est le positionnement de l'adulte en espace-jeux ?
- ✓ Quel est le positionnement de l'animatrice ?

3. Liste des 9 espaces-jeux du RIPAME

4. Modalités d'inscription et d'annulation

5. Eléments importants pour le bon déroulement de l'espace-jeux

Introduction

Ce projet d'accueil est à destination de toutes les personnes qui fréquentent les 9 espaces-jeux du territoire.

Ces derniers font partie du fonctionnement du RIPAME du secteur d'Argentré-du-Plessis - La Guerche de Bretagne regroupant 11 communes : *Argentré-du-Plessis, Brielles, Domalain, Etreilles, La Guerche de Bretagne, Le Pertre, Moulins, Rannée, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergéal.*

Ce service est soutenu financièrement par le Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine.

Ce projet d'accueil a été réalisé par les 3 animatrices du RIPAME, Morgane BELIARD, Emilie DUFIL et Roselyne ORVAIN.

Ce document est un fil conducteur qui présente le fonctionnement des espaces-jeux et les modalités d'inscription.

1. Rappel sur les missions d'un RIPAME

Une mission d'information sur la petite enfance

Information, orientation et accompagnement des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuel et collectif.

Information de premier niveau sur le rôle d'employeur d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile

Soutien auprès des professionnels de l'accueil individuel

Une mission d'animation de temps collectifs :

- Les espaces-jeux
- Des conférences à thèmes à destination des professionnels et/ou des parents.
- Soirées thématiques pour les assistants maternels
- Sorties et spectacles ...

Toutes ces actions permettent un soutien à la professionnalisation et à la parentalité

2. Qu'est-ce qu'un espace-jeux ?

L'espace-jeux est un lieu d'éveil et de **socialisation** pour **les enfants de moins de 3 ans**, non scolarisés, accompagnés d'un adulte référent (parent, assistant maternel, garde à domicile, grand-parent...).

Pour une qualité d'accueil, l'ensemble des espaces-jeux respecte la charte de qualité rédigée par la CAF d'Ille-et-Vilaine et le Conseil Départemental, consultable dans les espaces-jeux.

Ces matinées sont gratuites, ouvertes à tous les professionnels et familles des 11 communes du territoire. Le RIPAME veillera à laisser la priorité aux participants de la commune où se déroule la séance. Les habitants de Rannée et Moulins, adhérentes au RIPAME et n'ayant pas d'espace-jeux sur leur commune pourront être accueillis dans les espaces-jeux avoisinants.

✓ Les objectifs d'un espace-jeux

Objectifs pour l'enfant

- Favoriser son éveil et son développement global
- Vivre une expérience en collectivité

Objectifs pour le parent :

- Soutenir la parentalité
- Offrir un moment de partage avec son enfant
- Créer un lieu de rencontres et d'échanges

Objectifs pour le professionnel :

- Soutenir et enrichir la professionnalisation des assistants maternels : *questions sur le développement de l'enfant, pratiques éducatives...*
- Créer un lieu de rencontres et d'échanges

- Rompre l'isolement
- ✓ **Le déroulement d'un espace-jeux**

Animés par une professionnelle de la Petite Enfance, les espaces-jeux sont ouverts de **9h à 11h30** (hors vacances scolaires et jours fériés) selon un planning fourni à la fin de ce document (page 10)

Pour respecter le rythme de l'enfant, **l'accueil s'effectue de manière échelonnée**. Il est possible de venir et de repartir à l'heure qui correspond le mieux aux besoins des enfants que vous accompagnez (sieste, fatigue de l'enfant...).

Afin de répondre à la charte de qualité, les espaces-jeux accueillent **15 enfants maximum par séance**, avec une **fréquentation limitée à une fois par semaine**.

Les professionnelles du RIPAME veillent à proposer un **aménagement adapté et sécurisé**. Chaque enfant s'approprie l'espace-jeux en réponse à ses besoins. Il évolue librement dans les différents espaces proposés en fonction de son rythme et de ses envies. Ce libre choix de l'enfant doit être respecté par son adulte référent.

Durant la séance, un **temps de regroupement** est proposé autour de comptines ou d'histoires.

A la fin de la séance, les adultes et les enfants sont sollicités pour ranger les jeux. Ce moment sensibilise l'enfant à l'importance de ranger et permet une transition entre la fin de l'espace-jeux et le retour à la maison (repère temporel sécurisant).

✓ Les différents espaces proposés

Un **espace de jeux adapté** est aménagé pour permettre à l'enfant de s'**épanouir** pleinement et appréhender le monde qui l'entoure. A chaque séance, les animatrices veillent à aménager ces différents espaces au même endroit pour que l'enfant puisse se repérer dans l'espace. Ces espaces sont encadrés par les différents adultes accueillis.

Un espace « bébé » : Dès tout petit, l'enfant a sa place dans un espace-jeux. Il éveille ses cinq sens par ses expériences motrices, par les objets qui l'entourent, la disponibilité des adultes, mais aussi par le temps des comptines et les interactions avec les plus grands.

Un espace « motricité » : Monter, descendre, glisser, sauter, grimper... L'enfant a besoin de bouger, de se mouvoir librement à son rythme et en fonction de ses capacités.

Des espaces « imitations » : les jeux du « faire semblant » (dinette, garage...) appelés « jeu symbolique », sont essentiels pour le développement de l'enfant. Ces jeux lui permettent de reproduire des situations vécues dans son quotidien, pour mieux les appréhender les jours suivants. Ces espaces favorisent sa mémoire, son identité, sa créativité, son imaginaire...

Un espace « manipulation » : Vider, remplir, pincer, transvaser, toucher, déchirer... sont toutes ces actions que les enfants répètent pour développer leur motricité fine et bien d'autres compétences (raisonnements logiques...).

Un espace « découverte » : Chaque semaine, l'animatrice pioche dans *sa malle itinérante* un support éducatif à proposer aux enfants. Sa malle est constituée de multiples supports : peinture, jeux d'emboîtement, collage, jeux d'enfilage, crayons, jeux de construction... L'enfant découvre, observe, expérimente, appréhende, s'éveille...

Un espace « emboitement » (puzzle, jeux sur table...) : des jeux calmes qui font appel essentiellement à la patience, la concentration, la réflexion, et la précision de l'enfant.

Un espace « cocooning » : cet espace est investi par l'enfant pour être au calme, se retrouver, se détendre, lire une histoire, ou encore se regrouper lors d'un temps comptines et histoires...

✓ Quel est le positionnement de l'adulte en espace-jeux ?

- Veiller à la sécurité affective et physique de l'enfant :
 - Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant avec bienveillance (empathie, patience, écoute, soutien...).
 - Être disponible tout au long de la matinée pour répondre aux besoins de l'enfant (être assis à hauteur de l'enfant, être calme et posé).
- Avoir un discours approprié envers l'enfant et entre adultes (pas d'insultes et de propos négatifs).
- Respecter le rythme de l'enfant :
 - Encourager l'enfant dans ses propres expériences sans faire à sa place.
 - Si un enfant a besoin de repos, il ne dormira dans de bonnes conditions qu'au domicile de l'assistant maternel ou du parent. Il vient avant ou après sa sieste pour profiter de l'espace-jeux.
- Accepter que l'enfant ne fasse rien, et finalement il ne fait pas rien : il observe, assimile des informations pour mieux s'évader les prochaines séances.
- Accepter que l'enfant passe sa matinée dans un seul espace. Le principal c'est le plaisir de l'enfant. Quel intérêt de lui imposer quelque chose à faire ? Aucun, l'enfant ne pourrait pas s'épanouir pleinement.

- Faire preuve de discrétion et de respect. Veiller à la confidentialité sur ce qui se vit et se dit.
- S'investir dans les différents espaces proposés.
- Aider au rangement et nettoyage si besoin du matériel.

✓ **Quel est le positionnement de l'animatrice ?**

- Etre disponible et à l'écoute des parents et des professionnels durant les séances pour aborder des thèmes autour de l'enfant (le sommeil, l'alimentation, les apprentissages...).
- Accompagner et soutenir les adultes dans leurs rôles respectifs.
- S'engager à être neutre et discrète sur ce qui se vit et se dit lors des espaces-jeux.
- Favoriser les échanges constructifs entre adultes. Encourager également les échanges entre enfants et les interactions enfants-adultes.
- Proposer un espace accueillant et adapté aux publics accueillis.
- Etre garante du respect de la Charte de qualité.

Les animatrices n'ont pas la responsabilité des enfants accueillis.

Toutes questions relevant de la législation, de la convention collective ne sont pas abordées en espace-jeux. Les animatrices vous orientent vers les permanences du RIPAME pour un accompagnement individualisé.

3. Liste des 9 espaces-jeux du RIPAME

LUNDI 9h-11h30	MARDI 9h-11h30	MERCREDI	JEUDI 9h-11h30	VENDREDI 9h-11h30
<p>❖ Torcé Tous les lundis <i>Maison de l'Enfance, 13 bis rue de la Chapelle St Roch</i></p>	<p>❖ Argentré du Plessis Semaine impaire <i>La Fourmilière, rue d'Anjou</i></p> <p>❖ Domalain Tous les mardis <i>4 place du complexe sportif</i></p> <p>❖ Etelles Tous les mardis <i>9 rue Normand d'Etelles</i></p> <p>❖ La Guerche de Bretagne Semaine paire <i>Garderie de l'école maternelle Sonia Delaunay. Entrée rue Marie Curie</i></p>	<p>/////</p>	<p>❖ Argentré-du-Plessis Tous les jeudis <i>La Fourmilière, rue d'Anjou</i></p> <p>❖ Le Pertre Tous les jeudis <i>21 rue de la Forêt</i></p> <p>❖ Torcé Semaine paire <i>Maison de l'Enfance, 13 bis rue de la Chapelle St Roch</i></p> <p>❖ Vergéal Semaine impaire <i>Salle polyvalente 13 rue de la Fontaine</i></p>	<p>❖ Brielles : 09/02, 16/03, 13/04, 18/05 et 15/06 <i>7 rue d'Anjou</i></p> <p>❖ La Guerche de Bretagne Tous les vendredis <i>Garderie de l'école maternelle Sonia Delaunay, entrée par rue Marie Curie (côté restaurant scolaire)</i></p> <p>❖ Saint Germain du Pinel : 16/02, 23/03, 20/04, 25/05 et 22 / 06 <i>Rue de la voisinière</i></p>

4. Modalités d'inscription et d'annulation

L'accès aux espaces-jeux se fait sur inscription auprès du RIPAME directement lors des séances, ou

- par mail : **ripame@argentre-du-plessis.fr**
- par téléphone au **02.99.96.59.77**
- par ligne directe des animatrices :

Morgane BELIARD :06.20.23.56.27

Emilie DUFIL : 06.20.23.56.28

Roselyne ORVAIN : 06.28.60.82.31

Toute personne qui se présente sans avoir réservé ne pourra être accueillie, si la capacité d'accueil est atteinte (limitée à 15 enfants et 25 personnes au total).

La fréquentation de l'espace-jeux nécessite une **fiche d'inscription** pour chaque enfant accueilli, remplie par les parents, où figure l'autorisation parentale. Les assistants maternels ou gardes à domicile doivent aussi remplir une fiche d'inscription pour leur engagement et le droit à l'image. Ces fiches doivent être **rendues dès la deuxième participation de l'enfant.**

- En cas d'absence :

Si vous êtes inscrits à un espace-jeux et que vous ne pouvez pas y participer, merci de prévenir les animatrices (mail ou téléphone).

N'hésitez pas à laisser un message sur les répondeurs.

5. Eléments importants pour le bon déroulement de l'espace-jeux

- ✚ L'adulte accompagne l'enfant durant toute la durée de l'espace-jeux et en demeure responsable.
- ✚ Pour des questions d'hygiène, de confort et de bien-être il est demandé de :
 - *Apporter une paire de chaussons pour l'adulte et l'enfant.*
 - *Prévoir le doudou et la tétine, si besoin, des repères importants pour la sécurité de l'enfant.*
 - *Apporter des couches pour le change et prévoir une tenue de rechange.*
 - *Etre en possession d'une trousse de premiers soins (pansements, eau, compresses).*
- ✚ Pour une question de contamination et de bien-être, les enfants malades et fiévreux, ne sont pas accueillis au sein de l'espace-jeux.
- ✚ Pour des raisons de sécurité, une vigilance particulière est demandée aux adultes concernant le port de bijoux des enfants (collier, gourmette, barrette...).
- ✚ L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée (sauf besoin exceptionnel ou urgence).
- ✚ Afin de respecter le droit à l'image de chacun, les participants s'engagent à ne photographier que les enfants dont ils ont la responsabilité, dans la limite du raisonnable.
- ✚ Le RIPAME n'est pas responsable de toutes détériorations, pertes ou vols des effets personnels de l'adulte ou de l'enfant (sac à main, portable, vêtements...).

Chaque adulte s'engage à respecter ce projet d'accueil et à le faire vivre au quotidien.

Les animatrices du RIPAME vous en remercient et ont le plaisir de vous accueillir dans les espaces jeux.